



RBC Assurances®

**FONDS DISTINCTS DES CONTRATS MAXIM^{MC},
MENTOR®, MAXIVU ET OPTION PLACEMENT**

NOTES D'INFORMATION SOMMAIRE

et

ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2008

**Compagnie d'assurance vie RBC
6880, Financial Drive, Tour ouest
Mississauga (Ontario)
L5N 7Y5**

ÉTATS ET ANNEXES

Les états et annexes présentés dans cette brochure reflètent les rendements passés des fonds et ne sont pas garants des rendements futurs. Les valeurs des fonds indiquées sont nettes de frais. Les seuls frais imputés aux fonds sont les frais de gestion, les frais de garde, les honoraires des vérificateurs, les intérêts et les frais bancaires.

Nota :

- **Les rendements supposent le réinvestissement des bénéfices/gains, ce qui a pour effet d'augmenter la valeur des parts.**
- **Les rendements ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution ou autres charges facultatives, ni des impôts sur le revenu exigibles, qui auraient réduit les rendements.**

Sous réserve des garanties payables au décès ou à l'échéance du contrat, toute partie de la prime ou tout montant affecté à un fonds distinct est investi au risque du titulaire du contrat et peut augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations de la valeur marchande de l'actif de ce fonds.

Les titulaires de contrat peuvent obtenir sur demande les états financiers semestriels non vérifiés datés du 30 juin.

RBC Gestion d'Actifs Inc. est le gestionnaire professionnel des placements de Maxim, Mentor, Option Placement et MaxiVu. Les états financiers et les rapports annuels des fonds RBC® sont disponibles sur demande.

Le taux de roulement du portefeuille représente la fréquence à laquelle un gestionnaire renouvelle son portefeuille. Un taux de roulement de 100 % sur une année signifie que le gestionnaire a complètement renouvelé son portefeuille une fois. Plus le taux de roulement du portefeuille au cours d'une année donnée est élevé, plus les frais de négociation payables par le fonds augmentent et plus grandes sont les possibilités que l'investisseur réalise un gain imposable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de roulement élevé et le rendement du fonds. Si le fonds distinct est un « fonds de fonds », le taux de rendement du portefeuille correspond à celui du ou des fonds sous-jacents.

FONDS D'ACCROISSEMENT VARIABLE
NOTE D'INFORMATION SOMMAIRE
31 DÉCEMBRE 2008

OBJECTIF DE PLACEMENT

Le principal objectif du Fonds d'accroissement variable est l'accumulation à long terme du capital par le biais de l'appréciation et du réinvestissement des revenus nets.

POLITIQUE DE PLACEMENT

Le Fonds d'accroissement variable est investi dans des parts du Fonds d'actions canadiennes RBC géré par RBC Gestion d'Actifs Inc.®

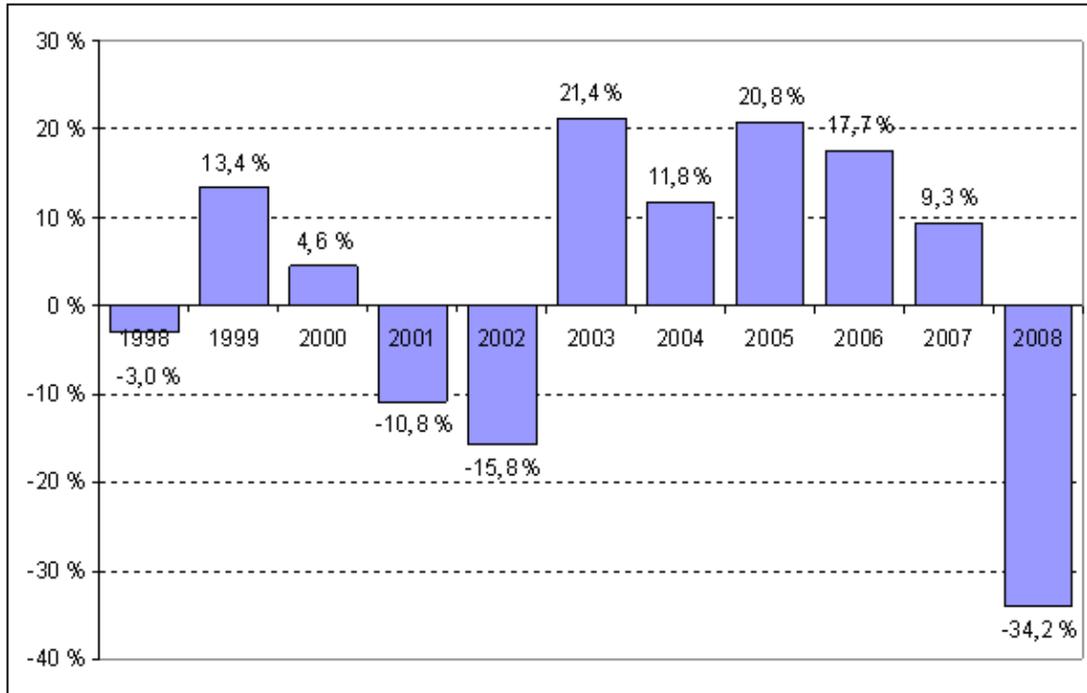
Voici les 25 plus importants titres en portefeuille du fonds sous-jacent (31 décembre 2008)

25 plus importants titres en portefeuille	% de l'actif net Actif	25 plus importants titres en portefeuille	% de l'actif net Actif
Espèces et quasi-espèces	9,2	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,1
EnCana Corp.	5,4	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,0
Banque Royale du Canada	5,0	Power Corporation of Canada	1,9
Banque Toronto-Dominion	3,6	Kinross Gold Corp.	1,8
Société Financière Manuvie	3,3	Financière Sun Life Inc.	1,8
Banque de Nouvelle-Écosse	3,1	Banque de Montréal	1,8
Canadian Natural Resources Ltd.	3,1	La Pérolière Impériale Ltd.	1,5
Goldcorp Inc.	3,1	BCE Inc.	1,5
Potash Corp. of Saskatchewan Inc.	2,8	Shaw Communications Inc., cat. B	1,4
Research In Motion Ltd.	2,8	Brookfield Asset Management Inc., cat. A	1,4
Rogers Communications Inc., cat. B	2,4	Société d'énergie Talisman Inc.	1,4
Suncor Energy Inc.	2,3	Husky Energy Inc.	1,3
TransCanada Corp.	2,3	Total	68,3

INFORMATION SUR LE RENDEMENT PASSÉ

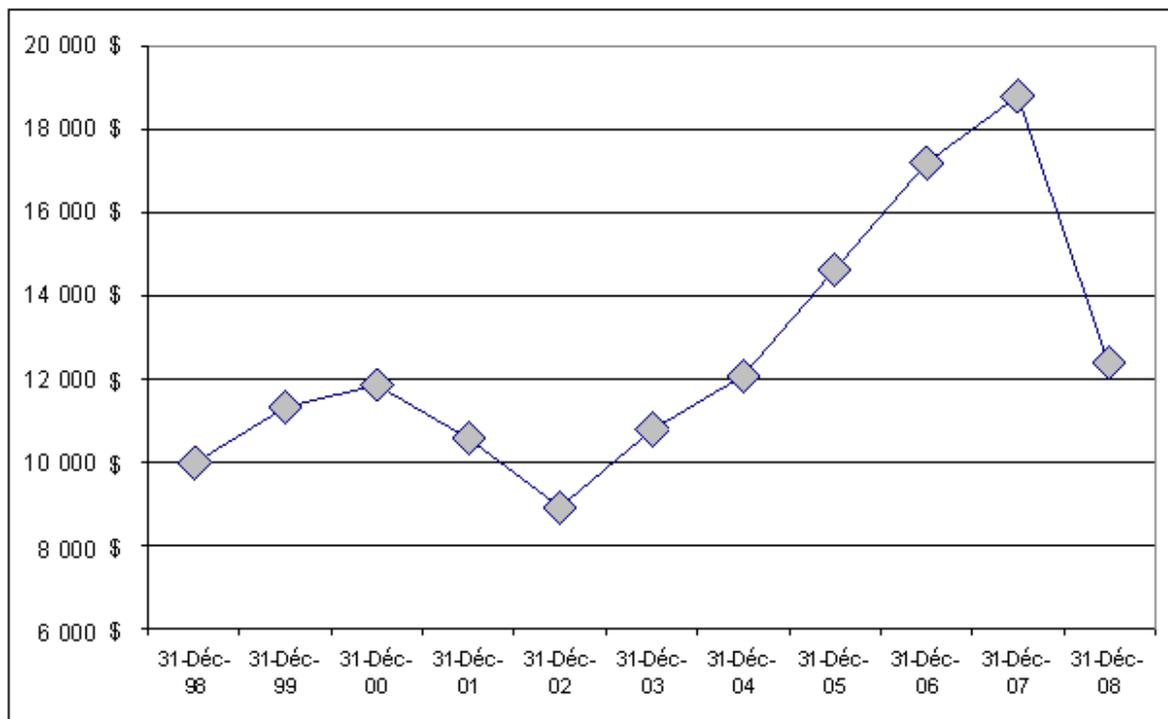
Rendements d'année en année du fonds

Le graphique qui suit présente le rendement annuel d'année en année du fonds. Le graphique présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année, au 31 décembre de la même année.



Rendement passé général du fonds

Le graphique linéaire qui suit présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds.



Rendement annuel composé du fonds

Le tableau suivant illustre le rendement annuel composé du fonds, au 31 décembre 2008.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds d'accroissement variable	-34,17 %	-5,38 %	2,73 %	2,16 %

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

	2004	2005	2006	2007	2008
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,51 %	2,42 %	2,42 %	2,58 %	2,28 %
Taux de roulement du portefeuille du fonds sous-jacent	27,65 %	28,54 %	33,78 %	41,43 %	68,28 %

FONDS D'OBLIGATIONS
NOTE D'INFORMATION SOMMAIRE
31 DÉCEMBRE 2008

OBJECTIF DE PLACEMENT

Le Fonds d'obligations a pour principal objectif de dégager des revenus élevés tout en protégeant le capital.

POLITIQUE DE PLACEMENT

Le Fonds d'obligations est investi dans des parts du Fonds d'obligations RBC géré par RBC Gestion d'Actifs Inc.

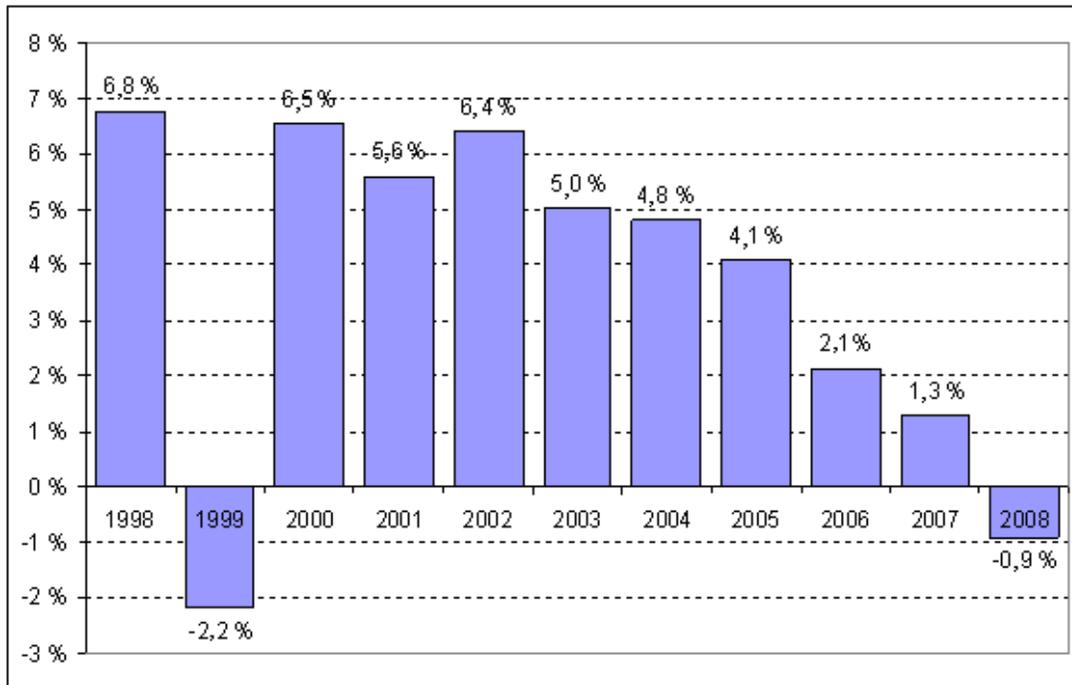
Voici les 25 plus importants titres en portefeuille du fonds sous-jacent (31 décembre 2008)

25 plus importants titres en portefeuille	% de l'actif net	25 plus importants titres en portefeuille	% de l'actif net
Gouv. du Canada 5,000 % 1 ^{er} juin 37	5,3	Prov. de Québec 5,000 % 1 ^{er} déc. 38	1,1
Gouv. du Canada 5,750 % 1 ^{er} juin 33	3,0	Prov. de Québec 4,500 % 1 ^{er} déc. 17	1,1
Prov. de l'Ontario 4,700 % 2 juin 37	2,5	Banque Toronto-Dominion 4,779 % 14 déc. 16	1,0
Canada Housing Trust N ^o . 1 3,950 % 15 déc. 11	1,4	Prov. du Manitoba 6,500 % 22 sept. 17	1,0
Banque de Nouvelle-Écosse 5,040 % 8 avril 13	1,4	Banque de Montréal 5,040 % 4 sept. 12	1,0
Canada Housing Trust N ^o . 1 4,050 % 15 mars 11	1,4	Prov. de Québec 5,250 % 1 ^{er} oct. 13	0,9
Hydro One Inc. 6.930 % 1 ^{er} juin 32	1,3	Canada Housing Trust N ^o . 1 3,600 % 15 juin 13	0,9
Obligations de 10 ans du Canada, mars 2009	1,3	Gouv. du Canada 4,000 % 1 ^{er} juin 17	0,9
Prov. de l'Ontario 4,300 % 8 mars 17	1,3	Prov. de la Colombie-Britannique 5,700 % 18 juin 29	0,8
Gouv. du Canada 4,250 % 1 ^{er} juin 18	1,2	Prov. de Québec 5,000 % 1 ^{er} déc. 15	0,8
Gouv. du Canada 8,000 % 1 ^{er} juin 27	1,2	Greater Toronto Airports Authority 5,000 % 1 ^{er} juin 15	0,8
Prov. de l'Ontario 8,500 % 2 déc. 25	1,1	Prov. de Québec 6,250 % 1 ^{er} juin 31	0,8
		Total	33,5

INFORMATION SUR LE RENDEMENT PASSÉ

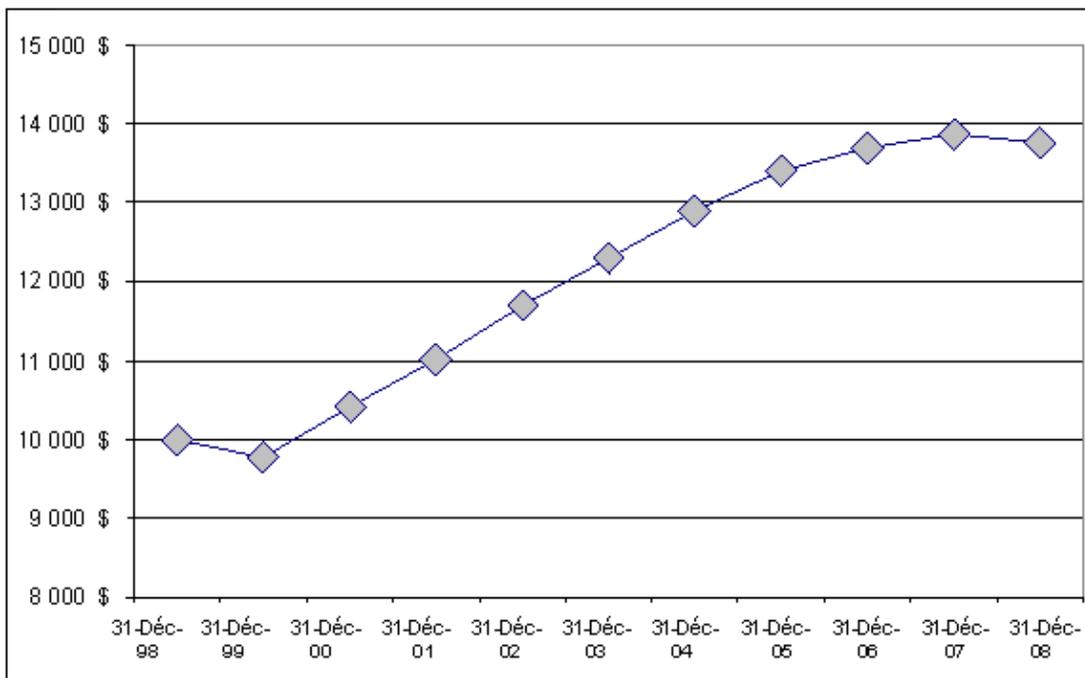
Rendements d'année en année du fonds

Le graphique qui suit présente le rendement annuel d'année en année du fonds. Le graphique présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année, au 31 décembre de la même année.



Rendement passé général du fonds

Le graphique linéaire qui suit présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds.



Rendement annuel composé du fonds

Le tableau suivant illustre le rendement annuel composé du fonds, au 31 décembre 2008.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds d'obligations	-0,90 %	0,83 %	2,26 %	3,24 %

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

	2004	2005	2006	2007	2008
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,21 %	2,23 %	2,18 %	2,24 %	1,90 %
Taux de roulement du portefeuille du fonds sous-jacent	68,77 %	45,20 %	47,90 %	61,05 %	49,72 %

FONDS ÉQUILIBRÉ
NOTE D'INFORMATION SOMMAIRE
31 DÉCEMBRE 2008

OBJECTIF DE PLACEMENT

Le Fonds équilibré a pour objectif de maximiser le rendement à long terme tout en observant une philosophie de placement prudente et en protégeant le capital en termes réels.

POLITIQUE DE PLACEMENT

Le Fonds équilibré est investi dans des parts du Fonds équilibré RBC géré par RBC Gestion d'Actifs Inc.

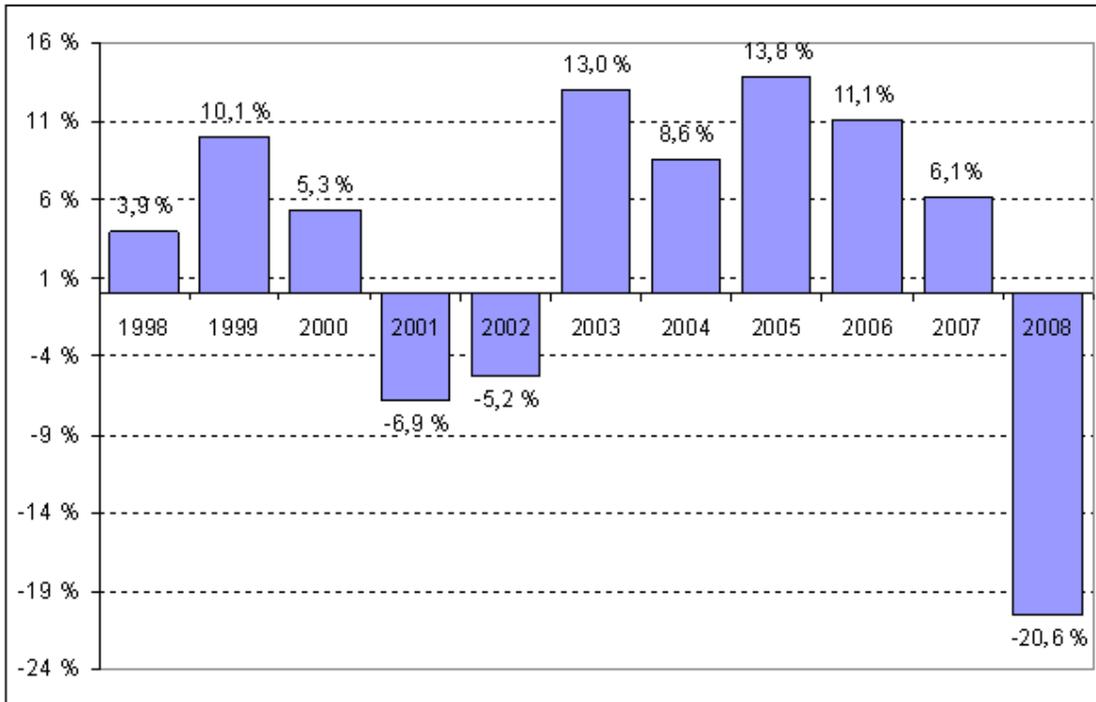
Voici les 25 plus importants titres en portefeuille du fonds sous-jacent (31 décembre 2008)

25 plus importants titres en portefeuille	% de l'actif net	25 plus importants titres en portefeuille	% de l'actif net
	Actif		Actif
Total S.A.	0,8	Barrick Gold Corp.	0,4
Bp Plc.	0,6	Potash Corp. of Saskatchewan Inc.	0,4
Banque Royale du Canada	0,6	Banque Canadienne Impériale de Commerce	0,4
EnCana Corp.	0,5	Canadian Natural Resources Ltd.	0,4
BBVA S.A	0,5	Espèces et quasi-espèces	0,4
Banque de Nouvelle-Écosse	0,5	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	0,3
Goldcorp Inc.	0,5	Prov. de l'Ontario 4,750 % 2 juin 13	0,3
China Mobile (Hong Kong) Ltd.	0,5	Prov. de Québec 5,250 % 1 ^{er} oct. 13	0,3
Exxon Mobil Corp.	0,5	Prov. de l'Ontario 9,500 % 13 juil. 22	0,3
Research In Motion Ltd.	0,5	Rogers Communications Inc., cat. B	0,3
Suncor Energy Inc.	0,4	Prov. de Québec 4,500 % 1 ^{er} déc. 17	0,3
Banque Toronto-Dominion	0,4	Société Financière Manuvie	0,2
TransCanada Corp.	0,4	Total	10,7

INFORMATION SUR LE RENDEMENT PASSÉ

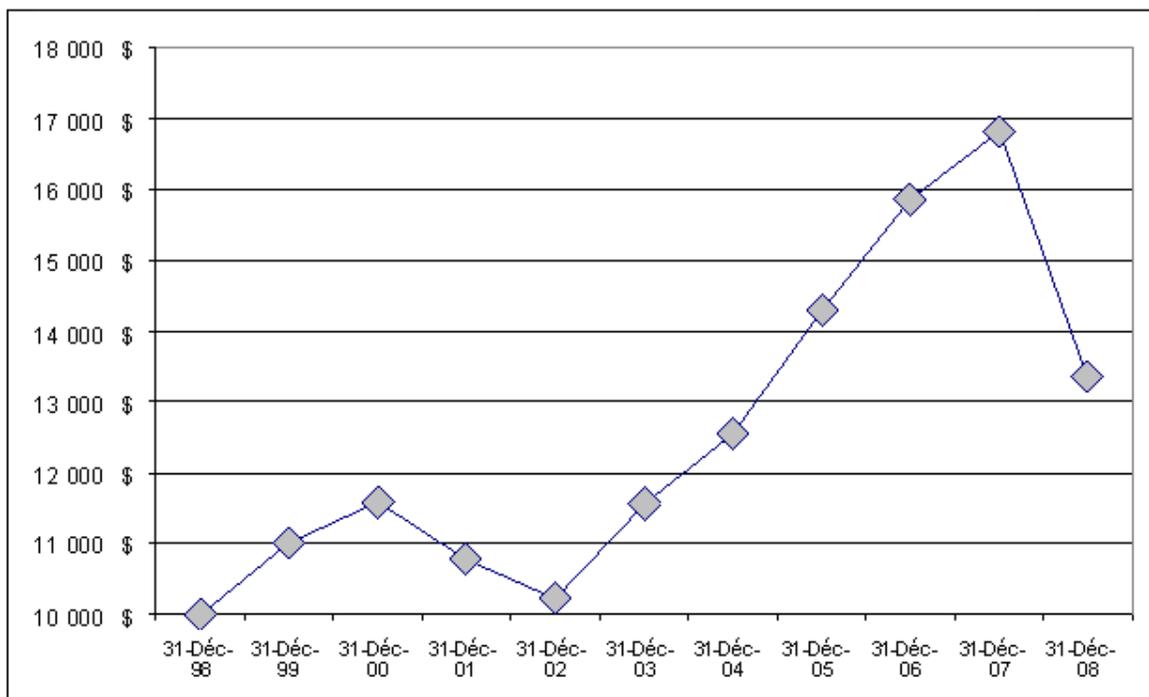
Rendements d'année en année du fonds

Le graphique qui suit présente le rendement annuel d'année en année du fonds. Le graphique présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année, au 31 décembre de la même année.



Rendement passé général du fonds

Le graphique linéaire qui suit présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds.



Rendement annuel composé du fonds

Le tableau suivant illustre le rendement annuel composé du fonds, au 31 décembre 2008.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds équilibré	-20,57 %	-2,2 %	2,94 %	2,94 %

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

	2004	2005	2006	2007	2008
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,68 %	2,56 %	2,51 %	2,59 %	2,28 %
Taux de roulement du portefeuille du fonds sous-jacent*	44,36 %	46,28 %	60,75 %	55,04 %	68,60 %

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

Table des matières

31 décembre 2008

	<u>Page</u>
Rapport des vérificateurs	12
États des résultats, de l'actif net et de l'évolution de l'actif net	
Fonds d'accroissement variable	13
Fonds d'obligations	14
Fonds équilibré	15
Notes complémentaires	16-23

Rapport des vérificateurs

Aux porteurs de parts des

Fonds d'accroissement variable RBC Vie (« Accroissement variable »)

Fonds d'obligations RBC Vie (« Obligations »)

Fonds équilibré RBC Vie (« Équilibré »)

(collectivement, les « Fonds de la Compagnie d'assurance vie RBC » ou les « fonds »)

Nous avons vérifié les états de l'actif net des fonds de la Compagnie d'assurance vie RBC au 31 décembre 2008 ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction des fonds. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'actif net de chaque fonds au 31 décembre 2008 ainsi que des résultats de leur exploitation et de l'évolution de leur actif net pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Deloitte & Touche, s.r.l.

Comptables agréés

Experts-comptables autorisés

Le 12 février 2009

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

États financiers

31 décembre 2008

Fonds d'accroissement variable

État des résultats	Exercice terminé le 31 décembre 2008	Exercice terminé le 31 décembre 2007
Revenus		
Distribution des fonds sous-jacents	12 \$	4 043 424 \$
Gains (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements	(373 531)	10 179 700
Diminution de la plus-value non réalisée des placements	(15 177 804)	(8 317 790)
	(15 551 323)	5 905 334
Charges		
Frais de gestion	1 058 033	1 290 567
Frais bancaires et intérêts	4 172	4 926
Honoraires de vérification	4 191	4 191
	1 066 396	1 299 684
Bénéfice net (perte nette)	(16 617 719) \$	4 605 650 \$
Bénéfice net (perte nette) par part	(12,41) \$	3,30 \$

État de l'actif net

	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007
Actif		
Placements dans des fonds sous-jacents à la valeur de marché	31 864 605 \$	50 456 014 \$
Trésorerie et dépôts à terme		11
	31 864 605	50 456 025
Passif		
Dette bancaire	272	-
Montants à payer à la Compagnie d'assurance vie RBC	41 608	37 496
	41 880	37 496
Avoir des porteurs de parts	31 822 725 \$	50 418 529 \$
Actif net par part	23,76 \$	36,10 \$

État de l'évolution de l'actif net

	Exercice terminé le 31 décembre 2008	Exercice terminé le 31 décembre 2007
Actif net au début	50 418 529 \$	50 712 993 \$
Dépôts de primes	3 159 645	3 475 849
Bénéfice net (perte nette)	(16 617 719)	4 605 650
	36 960 455	58 794 492
Moins		
Retraits	5 137 730	8 375 963
	5 137 730	8 375 963
Actif net à la fin	31 822 725 \$	50 418 529 \$
Nombre de parts en circulation	1 339 113	1 396 642

Voir les notes complémentaires.

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

États financiers

31 décembre 2008

Fonds d'obligations

État des résultats	Exercice terminé le 31 décembre 2008	Exercice terminé le 31 décembre 2007
Revenus		
Distribution des fonds sous-jacents	269 137 \$	258 597 \$
Gains (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements	(7 846)	110 791
Diminution de la plus-value non réalisée des placements	(202 527)	(187 631)
	58 764	181 757
Charges		
Frais de gestion	101 711	115 993
Frais bancaires et intérêts	1 014	1 108
Honoraires de vérification	748	748
	103 473	117 849
Bénéfice net (perte nette)	(44 709) \$	63 908 \$
Bénéfice net (perte nette) par part	(0,22) \$	0,31 \$

État de l'actif net	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007
Actif		
Placements dans des fonds sous-jacents à la valeur de marché	5 010 785 \$	5 270 547 \$
Trésorerie et dépôts à terme	-	11
	5 010 785	5 270 558
Passif		
Dette bancaire	83	-
Montants à payer à la Compagnie d'assurance vie RBC	32 965	3 319
	33 048	3 319
Avoir des porteurs de parts	4 977 737 \$	5 267 239 \$
Actif net par part	25,03 \$	25,26 \$

État de l'évolution de l'actif net	Exercice terminé le 31 décembre 2008	Exercice terminé le 31 décembre 2007
Actif net au début	5 267 239 \$	5 787 910 \$
Dépôts de primes	466 349	413 813
Bénéfice net (perte nette)	(44 709)	63 908
	5 688 879	6 265 631
Moins		
Retraits	711 142	998 392
	711 142	998 392
Actif net à la fin	4 977 737 \$	5 267 239 \$
Nombre de parts en circulation	198 871	208 537

Voir les notes complémentaires.

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

États financiers

31 décembre 2008

Fonds équilibré

État des résultats	Exercice terminé le 31 décembre 2008	Exercice terminé le 31 décembre 2007
Revenus		
Distribution des fonds sous-jacents	5 \$	1 311 232 \$
Gains (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements	(129 006)	2 347 549
Diminution de la plus-value non réalisée des placements	(3 029 971)	(2 132 394)
	(3 158 972)	1 526 387
Charges		
Frais de gestion	381 356	455 502
Frais bancaires et intérêts	1 855	2 346
Honoraires de vérification	2 297	2 297
	385 508	460 145
Bénéfice net (perte nette)	(3 544 480) \$	1 066 242 \$
Bénéfice net (perte nette) par part	(6,68) \$	1,94 \$

État de l'actif net

Actif	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007
Placements dans des fonds sous-jacents à la valeur de marché	13 602 545 \$	17 779 865 \$
	13 602 545	17 779 865
Passif		
Dettes bancaires	140	3
Montants à payer à la Compagnie d'assurance vie RBC	14 597	13 224
	14 737	13 227
Avoir des porteurs de parts	13 587 808 \$	17 766 638 \$
Actif net par part	25,61 \$	32,24 \$

État de l'évolution de l'actif net

Actif net au début	Exercice terminé le 31 décembre 2008	Exercice terminé le 31 décembre 2007
Actif net au début	17 766 638 \$	18 272 631 \$
Dépôts de primes	1 272 323	1 535 009
Bénéfice net (perte nette)	(3 544 480)	1 066 242
	15 494 481	20 873 882
Moins		
Retraits	1 906 673	3 107 244
	1 906 673	3 107 244
Actif net à la fin	13 587 808 \$	17 766 638 \$
Nombre de parts en circulation	530 518	550 997

Voir les notes complémentaires.

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

Notes complémentaires

31 décembre 2008

1. LES FONDS

Les fonds sont des fonds distincts, constitués à l'origine par une société remplacée, la Compagnie d'Assurance-Vie Canadienne Générale, et ne sont plus commercialisés par la Compagnie d'assurance vie RBC.

Fonds d'accroissement variable RBC Vie
(« Accroissement variable ») établi le 15 décembre 1989

Fonds d'obligations RBC Vie (« Obligations ») établi le 1^{er} mai 1991

Fonds équilibré RBC Vie (« Équilibré ») établi le 1^{er} mai 1991

Les fonds investissent dans des fonds communs de placement gérés par RBC Gestion d'Actifs Inc.

2. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Le 1^{er} janvier 2007, les fonds ont adopté les dispositions des chapitres suivants du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« ICCA ») : chapitre 3855, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et chapitre 3861, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». L'adoption de ces chapitres n'a eu aucune incidence importante sur les fonds.

Le 1^{er} janvier 2008, les fonds ont adopté le chapitre 3862, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir » et le chapitre 3863, intitulé « Instruments financiers – présentation », du *Manuel de l'ICCA*. Ces normes établissent des exigences détaillées relatives aux informations à fournir et à la présentation des instruments financiers. Le chapitre 3862 remplace la partie sur les informations à fournir du chapitre 3861, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », et instaure de nouvelles exigences à l'égard des informations qualitatives et quantitatives concernant les risques. Cela inclut des exigences en vue de quantifier l'exposition à certains risques et de fournir des analyses de sensibilité pour certains risques. Cette nouvelle norme a pour objectif principal de permettre aux investisseurs d'évaluer l'importance des instruments financiers, la nature et l'ampleur des risques en question, et la façon dont ces risques sont gérés. Le chapitre 3863 reprend, sans aucune modification, les exigences relatives à la présentation des instruments financiers énoncées au chapitre 3861. L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur l'actif net, ni sur l'augmentation ou la diminution de l'actif net liée aux activités d'exploitation, ni sur l'augmentation ou la diminution de l'actif net liée aux activités d'exploitation par part du fonds.

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

Notes complémentaires

31 décembre 2008

2. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES (suite)

Futures modifications de normes comptables

Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

Le 7 avril 2008, le Conseil canadien des normes comptables (« CNC ») a publié un exposé-sondage général intitulé « Adoption des IFRS au Canada », qui couvre, entre autres, l'incorporation des IFRS dans le *Manuel de l'ICCA*. L'exposé-sondage demande aux entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes d'adopter les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, et exige la présentation de certaines informations à compter de 2008. Par conséquent, les fonds adopteront les IFRS le 1^{er} janvier 2011, et les états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2011 seront les premiers à être conformes aux IFRS.

Les fonds en sont actuellement à l'étape de l'évaluation du projet de mise en œuvre des IFRS afin de déterminer les conséquences de l'adoption des IFRS sur les processus, les systèmes et les états financiers.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers sont résumées ci-dessous :

a) Placements

La valeur des placements dans les fonds communs sous-jacents est établie chaque jour ouvrable selon la valeur liquidative de clôture. Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les gains et pertes réalisés à la vente des placements et la plus-value ou moins-value non réalisée des placements sont calculés en fonction du coût moyen.

b) Constatation des revenus

Les distributions faites à partir des placements sont inscrites lorsqu'elles sont déclarées par le fonds commun sous-jacent. Le revenu d'intérêts est inscrit quotidiennement.

c) Actif net par part

L'actif net par part est calculé en divisant l'actif net correspondant à une série de parts en date d'un jour ouvrable donné par le nombre total de parts en circulation de la série concernée à la date en question.

d) Bénéfice net par part

Le bénéfice net par part figurant dans l'état des résultats représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net liée aux activités d'exploitation attribuable à la série au cours de l'exercice, divisée par le nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice.

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

Notes complémentaires

31 décembre 2008

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

e) Utilisation d'estimations

Ces états financiers, dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, comprennent des estimations et hypothèses posées par la direction et qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

f) **Frais imputables aux fonds** Chaque fonds est responsable du paiement des frais et honoraires ayant trait à l'exploitation du fonds en question, notamment les frais de garde et de gestion, les frais d'assurance, les frais juridiques, les honoraires de vérification, les frais d'exploitation et d'administration, les frais bancaires, les intérêts, les frais de courtage sur les opérations sur valeurs et tous les impôts indirects.

g) Impôts sur le revenu

En vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), les fonds sont réputés être des fiducies non testamentaires et sont réputés avoir attribué la totalité de leur revenu aux titulaires de contrat. De la même manière, les gains ou les pertes en capital nets des fonds sont réputés être ceux des titulaires de contrat. Par conséquent, les fonds ne sont pas assujettis à l'impôt sur leur revenu net, y compris les gains en capital nets réalisés.

4. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les fonds peuvent être exposés à différents risques financiers. Les risques financiers auxquels chacun des fonds est exposé se limitent à son portefeuille de placement. Le Tableau des actifs investis (note 8) contient le détail des parts détenues par chaque fonds au 31 décembre 2008 et regroupe les fonds sous-jacents en fonction de leur nature. Les fonds ne gèrent pas leurs fonds sous-jacents et, par conséquent, les informations quantitatives et qualitatives relatives au risque ne sont pas présentées.

Chacune des pratiques portant sur la gestion du risque du fonds comprend la surveillance de la conformité avec les lignes directrices en matière de placement. Le gestionnaire de fonds gère les effets possibles de ces risques financiers sur le rendement des fonds en faisant appel à des conseillers en portefeuille professionnels d'expérience qui surveillent régulièrement les positions des fonds et les événements boursiers, et diversifient les portefeuilles de placement en fonction des lignes directrices en matière de placement.

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

Notes complémentaires

31 décembre 2008

4. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est la possibilité qu'un emprunteur, ou le cocontractant aux termes d'un contrat sur instruments dérivés, d'une mise en pension ou d'une prise en pension de titres, ne veuille pas ou ne puisse pas rembourser le prêt ou remplir ses obligations, ou qu'il ne le fasse pas à temps. Des agences de notation spécialisées notent les sociétés et gouvernements qui empruntent des fonds ainsi que les titres de créance émis par ces sociétés ou gouvernements. Les titres de créance émis par des sociétés ou gouvernements de pays émergents présentent souvent un risque de crédit accru (note de crédit plus faible), tandis que les titres de créance émis par des sociétés établies ou des gouvernements de pays développés présentent généralement un risque de crédit moindre (note de crédit plus élevée). Une révision à la baisse de la note de crédit d'un émetteur ou d'autres événements défavorables à son égard peuvent réduire la valeur de marché d'un titre. Les instruments de créance assortis d'une faible note de crédit ou sans note de crédit offrent généralement un meilleur rendement que les instruments de créance dont la note est plus élevée, mais comportent un potentiel de perte considérable. Les fonds qui investissent dans des sociétés ou des marchés qui présentent un plus grand risque de crédit sont souvent plus volatils à court terme. Par contre, ils peuvent offrir de meilleures possibilités de rendement à long terme.

Il y a risque de crédit lorsque le fonds commun de placement sous-jacent investit dans des titres à revenu fixe. Le risque de crédit est considéré comme un élément du processus décisionnel relatif aux placements. Le fonds commun de placement sous-jacent n'achète et ne vend des placements que par l'intermédiaire de courtiers qui sont considérés comme des contreparties approuvées, ce qui réduit le risque de défaillance lors du règlement.

Risque de change

La plupart des fonds sous-jacents sont évalués en dollars canadiens; toutefois, les fonds sous-jacents qui achètent des titres étrangers peuvent être tenus de payer ces titres en devise et de recevoir une contrepartie en devise au moment de la vente. Par conséquent, les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises auront une incidence sur la valeur des titres étrangers. Par exemple, si le dollar canadien s'apprécie par rapport à une devise (comme le dollar américain ou l'euro), la valeur en dollars canadiens d'un placement libellé dans cette devise peut diminuer. Cette baisse peut réduire, ou même annuler, le rendement procuré par un titre étranger. Par contre, un fonds peut également profiter des fluctuations des taux de change. L'exposition au risque de change peut avoir pour effet d'accroître la volatilité des placements étrangers par rapport aux placements canadiens. Certains fonds sous-jacents peuvent se protéger contre le risque de fluctuation des taux de change auquel sont soumis les actifs sous-jacents du fonds.

Étant donné que les fonds investissent uniquement dans des fonds sous-jacents libellés en dollars canadiens, les fonds ne sont pas exposés directement au risque de change.

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

Notes complémentaires

31 décembre 2008

4. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

La valeur d'un fonds dont l'actif est investi principalement dans des obligations et d'autres titres à revenu fixe subira particulièrement l'incidence des fluctuations du niveau général des taux d'intérêt. Si les taux d'intérêt diminuent, la valeur des parts du fonds aura tendance à augmenter. Par contre, si les taux d'intérêt augmentent, la valeur des parts du fonds aura tendance à diminuer. L'incidence des taux d'intérêt à court terme sur la valeur d'un fonds peut différer de celle des taux d'intérêt à long terme. Si un fonds investit principalement dans des obligations et dans d'autres titres à revenu fixe ayant une durée à l'échéance plus longue, sa valeur subira principalement l'incidence des fluctuations du niveau général des taux d'intérêt à long terme. Si un fonds investit principalement dans des obligations et dans d'autres titres à revenu fixe ayant une durée à l'échéance plus courte, sa valeur subira principalement l'incidence des fluctuations du niveau général des taux d'intérêt à court terme. Les investisseurs qui veulent tirer un revenu à court terme de leurs placements doivent savoir que le niveau du revenu d'intérêts pouvant être tiré d'un fonds du marché monétaire varie selon les fluctuations des taux d'intérêt à court terme.

Il y a risque de taux d'intérêt lorsque le fonds commun de placement sous-jacent investit dans des instruments financiers portant intérêts tels que des obligations. Le fonds commun de placement sous-jacent est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue en raison de la variation des niveaux de taux d'intérêt en vigueur sur le marché. En général, le prix des obligations à taux fixe diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent.

Risque de liquidité

La liquidité désigne la rapidité et la facilité avec laquelle un actif peut être vendu et converti en espèces. La plupart des titres détenus par un fonds sous-jacent peuvent être vendus facilement et à un juste prix. Lorsque les marchés sont extrêmement volatils, comme c'est le cas dans les périodes de fluctuations soudaines des taux d'intérêt, certains titres peuvent devenir moins liquides, c'est-à-dire qu'ils se vendent moins rapidement ou moins aisément. Certains titres peuvent être illiquides en raison de restrictions juridiques, de la nature du placement ou de certaines caractéristiques comme les cautionnements. Le manque d'acheteurs intéressés par un titre ou un marché donné explique aussi qu'un titre soit illiquide. La difficulté à vendre des titres peut donner lieu à une perte ou à un rendement réduit pour un fonds.

L'actif du fonds se compose de parts de fonds communs de placement sous-jacents qui peuvent être rachetées par l'émetteur, sur demande, à une date d'évaluation donnée.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque de variation de la valeur des placements en raison des fluctuations de la conjoncture du marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, notamment les développements économiques, les fluctuations des taux d'intérêt, les changements politiques et les événements catastrophiques. Les fonds sont exposés au risque de marché des fonds sous-jacents.

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

Notes complémentaires

31 décembre 2008

5. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les fonds ont une structure de « fonds de fonds » permettant d'investir dans les fonds communs sous-jacents gérés exclusivement par RBC Gestion d'Actifs et ses partenaires. Dans le cadre du processus de sélection des fonds pour les fonds, la gamme actuelle des fonds est examinée au moins une fois par an afin de cerner d'éventuelles lacunes sur le plan des produits qui découlent de l'évolution des besoins du marché et des partenaires de distribution.

Les critères d'évaluation peuvent comprendre des mesures du rendement qualitatives comme quantitatives et doivent satisfaire aux normes de gestion du risque internes. Ils nécessitent également l'approbation du Comité de direction des placements.

Les activités de surveillance continue qu'effectuent les gestionnaires des fonds tout au long de l'année comprennent le suivi des changements touchant l'organisation ou les fonds annoncés par les gestionnaires des fonds, des nouvelles qui peuvent avoir des répercussions sur la stabilité organisationnelle ou le rendement des fonds, ou encore l'analyse du taux de rendement des fonds pour s'assurer qu'il cadre avec celui du fonds commun de placement sous-jacent ou de l'indice de référence du fonds.

Dans le cadre du processus de contrôle préalable continu, les gestionnaires des fonds communs de placement sous-jacents doivent vérifier que les fonds ont respecté les politiques de placement des fonds et que les fonds communs de placement sous-jacents sont gérés conformément aux objectifs et aux stratégies de placement.

6. AVOIR DES PORTEURS DE PARTS

Les parts des fonds, qui peuvent être rachetées au gré du porteur conformément aux dispositions des contrats s'y rattachant, n'ont aucune valeur nominale, et le nombre de parts qui peuvent être émises est illimité. Les parts des fonds sont émises ou rachetées sur une base hebdomadaire, à la valeur liquidative par part déterminée après réception de l'ordre d'achat ou de rachat, respectivement, par la Compagnie d'assurance vie RBC. Le tableau qui suit fait état des émissions et des rachats de parts.

	2008		2007	
	<u>Parts émises</u>	<u>Produit de l'émission de parts</u>	<u>Parts émises</u>	<u>Produit de l'émission de parts</u>
Fonds d'accroissement variable	96 181	3 159 645 \$	97 592	3 475 849 \$
Fonds d'obligations	18 151	466 349 \$	16 592	413 813 \$
Fonds équilibré	42 994	1 272 323 \$	48 139	1 535 009 \$
	<u>Parts rachetées</u>	<u>Montants payés au rachat de parts</u>	<u>Parts rachetées</u>	<u>Montants payés au rachat de parts</u>
Fonds d'accroissement variable	153 710	5 137 730 \$	236 827	8 375 963 \$
Fonds d'obligations	27 817	711 142 \$	40 163	998 392 \$
Fonds équilibré	63 473	1 906 673 \$	98 179	3 107 244 \$

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

Notes complémentaires

31 décembre 2008

7. SOMMAIRE DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

	<u>2008</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>2004</u>
ACTIF NET PAR PART a)					
Accroissement variable	23,76 \$	36,10 \$	33,02 \$	28,06 \$	23,22 \$
Obligations	25,03	25,26	24,94	24,41	23,45
Équilibré	25,61	32,24	30,40	27,38	24,06
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) PAR PART b)					
Accroissement variable	(12,41) \$	3,30 \$	5,18 \$	5,04 \$	2,55 \$
Obligations	(0,23)	0,31	0,52	1,00	1,13
Équilibré	(6,68)	1,94	3,15	3,50	2,05
RATIO DES FRAIS DE GESTION, autres que les frais et commissions de courtage c)					
Accroissement variable	2,59 %	2,58 %	2,42 %	2,42 %	2,51 %
Obligations	2,02 %	2,24 %	2,18 %	2,23 %	2,21 %
Équilibré	2,46 %	2,59 %	2,51 %	2,56 %	2,68 %
FRAIS DE GESTION d)					
Accroissement variable	1 058 033 \$	1 290 567 \$	1 223 327 \$	1 158 056 \$	1 110 701 \$
Obligations	101 711	115 993	124 625	132 100	137 085
Équilibré	381 356	455 502	455 791	467 137	488 202
AUTRES FRAIS e)					
Accroissement variable	8 363 \$	9 117 \$	9 062 \$	8 455 \$	9 465 \$
Obligations	1 762	1 856	1 776	1 954	2 120
Équilibré	4 152	4 643	5 122	5 077	5 508

- a) L'actif net par part est calculé en divisant l'actif net du fonds par le nombre total de parts en circulation du Fonds à la fin de l'exercice.
- b) D'après le nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice.
- c) Les ratios des frais de gestion des fonds sont fondés sur les charges imputées directement aux fonds (autres que les commissions de courtage et les impôts relatifs aux opérations sur titres) plus, s'il y a lieu, les charges des fonds sous-jacents, calculées sur une base moyenne pondérée selon la pondération des fonds sous-jacents, et sont exprimés en pourcentage de l'actif net moyen annuel calculé pour l'émission des parts des fonds.

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

Notes complémentaires

31 décembre 2008

7. SOMMAIRE DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS (suite)

- d) En contrepartie de ses services de gestion et de ses conseils de placement, la Compagnie d'assurance vie RBC a droit à des frais de gestion. Le montant maximal des frais de gestion, à l'exception de la TPS, est calculé en fonction des pourcentages annuels suivants, imputés chaque semaine à l'actif net respectif des fonds :

Fonds d'accroissement variable	jusqu'à 2,275 %
Fonds d'obligations	jusqu'à 1,900 %
Fonds équilibré	jusqu'à 2,275 %

- e) Les frais de garde, les honoraires de vérification, les intérêts et les frais bancaires sont payables par le fonds.

8. TABLEAU DES ACTIFS INVESTIS

	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût</u>	<u>% détenu dans le fonds</u>	<u>Valeur de marché</u>	<u>Valeur de marché par part</u>
Fonds d'accroissement variable					
Fonds d'actions canadiennes RBC					
Série O	1 694 484	49 969 172 \$	3,17 %	31 864 605 \$	18,80 \$
Fonds d'obligation					
Fonds d'obligations RBC					
Série O	857 526	5 266 165 \$	0,21 %	5 010 785 \$	5,84 \$
Fonds équilibré					
Fonds équilibré RBC					
Série O	1 317 246	17 474 207 \$	47,94 %	13 602 545 \$	10,33 \$

Les états financiers des fonds RBC Gestion d'Actifs peuvent être fournis sur demande.